



Dde de rapport d'autopsie judiciaire

Par **Emmanuel_avis**, le **26/12/2017** à **18:29**

Bonjour à tous et à toute, rnPour poser le contexte, La belle famille a suspecté mon amie d'avoir "empoisonné" son mari. Après autopsie, la mort était bien due à une crise cardiaque. Mon amie aimerait porter plainte contre la belle famille (une personne en particulier) et elle a besoin du rapport d'autopsie judiciaire pour avoir tous les éléments.rnrnLe 07 décembre, elle a téléphoné à l'hôpital qui s'est occupé de l'autopsie mais on lui a dit d'en faire la demande directement au tribunal. Elle a donc envoyé un mail directement au tribunal comme lui a suggéré l'hôpital mais à ce jour toujours pas de réponse.rnrnElle ne connaît pas non plus le médecin qui a fait l'autopsie pour lui demander le rapport d'autopsie médical.rnrnA noter que l'autopsie à plus de 2 mois.rnrn1 - Doit on passer par une lettre recommandée? rn2 - A qui l'envoyé dans ces cas là ? rn3 - Quel délai de retour de réponse? rn4 - Sous quel forme?rnrnMerci de votre temps et de votre aide!rnrnEmmanuel.